



Rennes, le 07/07/21

Monsieur le Recteur,

Plusieurs procédures disciplinaires ont été engagées dans l'académie contre des collègues mobilisés en 2020 dans le cadre du mouvement social contre la réforme des retraites et contre la réforme du BAC, particulièrement à l'occasion des E3C, aujourd'hui abandonnées par le ministre de l'éducation nationale.

Ces procédures visent parfois des collègues élus et représentants syndicaux, à Montfort ou au lycée Jean Macé à Rennes.

A l'heure où l'année scolaire se termine, nous pensons qu'il faut tourner la page et nous souhaitons nous adresser à vous aujourd'hui pour vous demander solennellement de ne pas prendre de sanctions contre ces collègues.

Un geste d'apaisement permettrait de contribuer à retrouver, dans les établissements concernés et au-delà, un climat serein, au service des élèves et des apprentissages.

Nous vous prions de recevoir, M. le Recteur, l'expression de notre haute considération.

Pour la CGT

Pour FO

Pour le SGEN-CFDT

Pour le SNALC

Jacques Vaesken

Mostafa Boulil

Luc Grimonprez

Brigitte Ayala

Pour le SE-UNSA

Pour le SNES-FSU

Pour SUD

Tanguy Jouault

Matthieu Mahéo

Karine Gaudichon